



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 55766

## Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le statut et la rémunération des aides à domicile. Alors que cette profession est de plus en plus sollicitée et qu'elle joue bien souvent, dans le milieu rural le rôle d'auxiliaire de vie auprès des personnes âgées, les aides à domicile ne bénéficient ni d'un statut ni d'une rémunération à la hauteur du travail accompli jour après jour. En conséquence il lui demande les mesures quelle compte prendre afin de les doter d'un véritable statut.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Leroy](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 55766

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 décembre 2000, page 7265